

Le Directeur Général de Bordeaux INP

- VU** le décret n°2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP ;
- VU** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 8 juillet 2021 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2021 ;
- VU** le règlement intérieur en vigueur de Bordeaux INP, notamment son article 8.1 ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Monsieur Eric GRIVEL est nommé Vice-Président de Bordeaux INP en charge des relations internationales.

Article 2 :

Le mandat du Vice-Président prend effet à compter de la publication de cet arrêté et prend fin au terme du mandat du directeur général de Bordeaux INP.

Article 3 :

Le présent arrêté est soumis à publicité, il sera affiché de manière permanente dans les locaux de Bordeaux INP et sur le site internet de Bordeaux INP.

Article 4 :

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Talence, le 1er septembre 2021
Le directeur général de Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU

